

truction de la chapelle de Saint-Roch. Dans les vieilles chartes, ce village est désigné sous le nom de *Lescheria*, *Lischeria*, *Liscarias*, et *Leschiriacus*, dont on a fait facilement Les Chères. Depuis le dernier siècle, on le nomme Les Échelles, probablement parce que les nombreux fourgons et attelages qui se rendaient de la Bourgogne à Lyon, y prenaient relais et repos, faisaient *scala* ou échelles avant de gravir la rude pente de Limonest.

L'abbaye de Savigny y possédait des biens importants (23). C'est elle, qui pour répondre au désir religieux de la population environnante, y construisit d'abord une chapelle, puis au XIV^e siècle, la petite église dédiée à Saint-Roch. De cet édifice existent encore les chapelles latérales dans l'église actuelle. Comme ce n'était pas une église paroissiale, le service divin était fait par les prêtres de Chasselay, dont elle dépendait, mais cela seulement depuis 1758, époque où les habitants de ce lieu sollicitèrent du cardinal de Tencin, alors abbé d'Ainay, l'autorisation d'ériger leur petite église en annexe de Chasselay, ce qu'ils obtinrent (24). Mais depuis 1628, nous savons par un acte notarié, qui existe dans les archives de Chasselay, que les habitants de ce dernier bourg s'étaient engagés à aller deux fois par an en pèlerinage à cette chapelle de Saint-Roch des Chères. Ils venaient implorer la protection du saint sur eux et leurs troupeaux; cet usage se continue encore aujourd'hui. Ce ne fut qu'en 1803 que Les Chères devinrent commune et paroisse.

Le *Grand Cartulaire* nous apprend qu'il y avait une famille seigneuriale du nom des Chères. En 1333, dans un

(23) Bernard. *Cart. de Savigny*, t. I, chart. 32, 199, 203.

(24) Arch. Charité. B. 240, p. 279.